

Le tri 5 flux n'est pas ou partiellement mis en place.

Le Tri 5 flux est mis en place en back office ou en front office mais la collecte du tri n'est pas prise en charge.

Le Tri 5 flux est mis en place en back office ou en front office et la collecte du tri est prise en charge.

Le Tri 5 flux est mis en place en back office et en front office et la collecte du tri est prise en charge.

Mise en place des eco-gestes



Explication et contexte

Les ressources naturelles planétaires sont limitées et chaque année le jour où l'humanité aura dépensé l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en un an se produit de plus en plus tôt. En 2020, le jour du dépassement était atteint le 22 (en raison du COVID-19), le 29 juillet en 2019 et 1er août en 2018, obligeant l'humanité à vivre à crédit pendant plus de 4 mois. Cette situation ne sera pas tenable sur le long terme et participe au dérèglement climatique mondial.

Pour éviter d'épuiser toutes nos ressources, une des solutions est la valorisation des déchets à travers le recyclage, la valorisation énergétique, le compost ou encore la méthanisation. Seulement, pour valoriser les déchets, il faut tout d'abord les trier et les envoyer dans les bonnes filières de tri afin qu'ils puissent servir de nouveau et ainsi réduire notre besoin en ressources vierges. Ainsi, en recyclant 1 tonne d'aluminium, on économise 2 tonnes de bauxites. En recyclant 1 tonne de papier, on épargne 17 arbres. En recyclant 1 tonne de plastique PET, on économise 800 kg de pétrole brut.

Outre son aspect écologique, cette action peut également avoir un impact financier non négligeable pour les points de vente. En effet, le coût de traitement des ordures ménagères (DIB) est souvent plus important que le coût de traitement des autres déchets et notamment du papier et du carton qui peuvent être revendu.

De plus, avec 111 650 emplois en France, le traitement des déchets est un énorme gisement d'emplois (source ADEME 2020). La collecte et le tri des déchets sont des opérations essentiellement manuelles et le recyclage emploie 5 personnes là où l'élimination n'en

fait travailler qu'une seule. En favorisant le tri des déchets et leur valorisation, vous participerez à la lutte contre le changement climatique, à préserver les ressources naturelles, à développer des emplois locaux et vous pourrez même potentiellement faire des économies.

Déchet non trié = Pas de valorisation = Matière perdue

LE RECYCLAGE, C'EST :

Plus d'emplois créés	Moins de matières premières utilisées	Moins de CO ₂ émis
10 000 tonnes de déchets = 31 emplois en recyclage, contre 2 en centre d'enfouissement	17 millions de tonnes de matériaux recyclés utilisés en 2014	21 millions de tonnes de CO ₂ évitées en 2014

Trier les déchets permet de les valoriser.

Point réglementaire

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte encourage la lutte contre les gaspillages, la réduction des déchets à la source, leur tri et leur valorisation. Dans le prolongement de cette loi, le décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 fait obligation aux producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, commerces, administrations...) **de trier à la source 5 flux de déchets : Papier/carton, Métal, Plastique, Verre, Bois.**

Depuis janvier 2018, les bureaux regroupant plus de 20 employés sont dans l'obligation de trier et de valoriser leurs papiers de bureau. Le prestataire en charge de la collecte doit remettre au producteur des déchets une attestation annuelle de collecte et de valorisation.



Que dois-je faire pour atteindre le niveau 1 ?

Le tri 5 flux n'est pas ou partiellement mis en place..

Il faut que le magasin ait mis en place au moins un des 5 flux en plus des ordures ménagères.

Que dois-je faire pour atteindre le niveau 2 ?

Le Tri 5 flux est mis en place en back office ou en front office mais la collecte du tri n'est pas prise en charge.

Je dresse un état des lieux Back office ou front office

- Evaluer le volume de déchets par nature (bois, cartons, papier, verre, plastique, ...). Il est possible de faire une estimation des volumes par nature de déchets.
- Comptabiliser leurs coûts de gestion.

Je mets en place le tri

- Sensibiliser et impliquer son personnel.
- Utiliser une signalétique adaptée.
- Étudier les solutions optimales : tirer 5 flux soit séparément les uns des autres, soit tout ou en partie en mélange entre eux, définir les lieux d'entreposage intermédiaires et finaux.

Que dois-je faire pour atteindre le niveau 3 ?

Le Tri 5 flux est mis en place en back office ou en front office et la collecte du tri est prise en charge.

Je mets en place le tri

- Organiser les moyens humains et matériels.
- Désigner un ambassadeur déchets qui pourra prendre la parole pendant les réunions d'équipe sur le nombre de personnes formées, sur le nombre de formations dispensées dans le mois, sur les volumes de produits dangereux évités ...

J'identifie les filières et les prestataires

- Revoir la gestion des déchets et les contrats avec les prestataires.
- Si je n'ai pas encore de prestataire, lancer une consultation et je compare les offres (exigence de tri, coûts, ...).

•

Que dois-je faire pour atteindre le niveau 4 ?

Le Tri 5 flux est mis en place en back office et en front office et la collecte du tri est prise en charge.

Je fais un suivi

- Demander à mon prestataire collecteur mon attestation annuelle de collectes et de valorisation des 5 flux de déchets.
- Prévoir une information pour les nouveaux arrivants (réfèrent, livret d'accueil ...).
- Communiquer en interne sur les résultats et les impacts de la mise en place du tri à la source.

Les Éco-gestes

- Se tenir informé des consignes de tri générales et particulières de son activité, des lieux de collecte et trier tous les déchets.
- Faire le bon choix quand j'élimine un déchet :
 - Déchet recyclable via une des filières de tri en place.
 - Déchet destiné aux ordures ménagères.
 - Déchet dangereux ou à mettre en déchetterie.
 - et ne commande plus de matériel à usage unique, dans la mesure du possible, et privilégie les achats durables (le meilleur rapport coût/durée, l'intégration des critères de développement durable dans le choix du fournisseur; production locale, transport, matériaux recyclés, ...).
 - J'adopte une utilisation plus économe des fournitures
- Papiers de bureau :
 - Imprimer seulement si nécessaire et en recto-verso.
 - Réutiliser les papiers comme brouillon.
 - Sensibiliser les utilisateurs.
- Déchets de procédés :
 - Faire un suivi des pertes matières pour identifier les postes les plus producteurs de déchets et optimiser les procédés.
 - Recycler en interne les rebuts ou les pertes matières.
- Emballages :
 - Limiter, en lien avec les fournisseurs, le poids et le volume des emballages au minimum nécessaire (contenance plus grande, optimisation logistique, ...).
 - Utiliser, si c'est pertinent, des emballages à usages multiples (palette multi-rotations, caisse navette, ...).

L'ENTREPRISE HELEN TRAITEUR

Elle a été accompagnée par l'ADEME pour définir des actions à réaliser et leur impact financier pour l'entreprise. Ainsi, l'entreprise a pu bénéficier de :

- Un pré-diagnostic énergie et déchets/matières réalisés par des bureaux d'étude mandatés par l'ADEME (OID Consultants, BM Engineering, Trinov) (Février – Mai 2015), d'un accompagnement sur un an pour réaliser les actions les plus pertinentes et rentables (Juin 2015 – Juin 2016).
- Un chiffrage des économies financières et de la réduction des impacts environnementaux liés à la mise en œuvre de ces actions

ACTION	RÉSULTATS/AN	INVESTISSEMENT	GAINS/AN	TEMPS DE RETOUR
Réduction du gaspillage alimentaire et valorisation des biodéchets	- 57 tonnes de déchets	2,5 k€	7,3 k€	4 mois
Optimisation de la gestion des déchets en mélange et papiers/cartons	20 tonnes valorisées	0 k€	6,7 k€	Immédiat
Réduction de la consommation de carburant	- 2 250 L	3 k€	2,4 k€	15 mois
Arrêt du traitement de l'air nuit et WE	- 8 500 kWh	0,2 k€	0,8 k€	3 mois
Optimisation des contrats énergie	-2% facture électrique en €	0	0,9 k€	Immédiat
Optimisation de l'utilisation de la sauteuse en cuisine	- 21 600 kWh	0	1,5 k€	Immédiat
Optimisation de la circulation d'air dans les cuisines	- 24 820 kWh	2 k€	2,2 k€	11 mois
TOTAL		7,7 k€	21,8 k€	4 mois

Les ressources

http://multimedia.ademe.fr/catalogues/fiches-entreprises/ADEME_Entreprises_temoins_2016.pdf

<https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/reduire-cout-dechets>

<https://optigede.ademe.fr/prevention-dechets-entreprises>

http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette_obligation-tri-5-flux.pdf

<https://www.zerowastefrance.org/wp-content/uploads/2018/07/zd-au-bureau-zwf.pdf>

Ma check-list pour préparer l'audit :

✓ **NIVEAU 1 :**

- Photo zone de tri pour les déchets.

✓ **NIVEAU 2 :**

- Photo zone de tri pour les déchets front ou back office.
- Affiche de sensibilisation.

✓ **NIVEAU 3 :**

- Consultation et je compare les offres (exigence de tri, coûts, etc...).
- Courriel, courrier pour la consultation des offres ou demande de devis ?
- Organigramme de la structure avec le référent déchets

✓ **NIVEAU 4 :**

- Attestation annuelle de collectes de valorisation des 5 flux de déchets.
- Les bons d'enlèvement des déchets.
- Le support d'information pour les nouveaux arrivants (référént, livret d'accueil ...).
- Le support de communication (type affiches, documents, ... sur les résultats et les impacts de la mise en place du tri à la source).

1



2

3

4



5



Les exemples à fournir :

1. Photo zone de tri pour les déchets
2. Attestation annuelle de collectes de valorisation des 5 flux de déchets
3. Les bons d'enlèvement des déchets
4. Affiche de sensibilisation à destination du personnel et des consommateurs
5. Affiche ou signalétique mise en place